

Activités de représentation des intérêts - Élections fédérales 2025

Le 28 avril, la population canadienne s'est rendue aux urnes pour élire à la 45e législature du pays un gouvernement libéral minoritaire, dirigé par le premier ministre Mark Carney. La FCM n'attend qu'à collaborer avec le gouvernement fédéral pour faire avancer les intérêts des municipalités d'un océan à l'autre. Étant donné ce contexte minoritaire et afin de demander des comptes à Ottawa, nous travaillerons également avec tous les partis d'opposition, le Parti conservateur du Canada, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique.

Tout au long de la campagne et par l'entremise de notre site Web [Plus forts ensemble](#), la FCM a fait valoir un **partenariat national pour la prospérité** auprès de tous les partis. Ce partenariat permettrait :

- de soutenir la croissance économique et la résilience des municipalités;
- d'investir dans le renouvellement des infrastructures locales;
- de rendre le logement abordable;
- de mettre fin à l'itinérance au moyen de solutions municipales;
- d'assurer la sécurité des communautés;
- d'accroître la résilience aux changements climatiques;
- de soutenir les collectivités rurales, nordiques et éloignées.

Des discussions sur la modernisation du cadre fiscal des municipalités sont centrales aux démarches de représentation de la FCM. Pour bâtir un pays plus fort, nous devons repenser à la façon d'investir là où se déroulent les activités économiques – dans nos collectivités. Nous sommes impatients de faire avancer ce dossier en tant que partenaires stratégiques dans la création d'un Canada plus résilient et plus prospère, et de nous attaquer aux autres enjeux majeurs prioritaires pour la population canadienne. **Nous pouvons atteindre la prospérité nationale en misant sur la vitalité locale.**

Analyse des engagements pour les municipalités dans la plateforme libérale

Le premier ministre Mark Carney a fondé sa campagne sur quatre piliers pour un Canada fort : « Unir, sécuriser, protéger et bâtir ». La plateforme libérale renferme de nombreux engagements qui correspondent aux priorités des municipalités.

La FCM a réclamé du soutien pour la croissance économique et la résilience à l'échelle locale, notamment en modernisant le cadre fiscal municipal, en éliminant les barrières commerciales interprovinciales, en construisant des infrastructures favorables au commerce, en simplifiant les processus d'approbation des projets d'infrastructures, et en établissant des corridors nationaux de transport d'énergie.

En matière de résilience économique, le Parti libéral s'est engagé à :

- Investir 11,8 milliards de dollars sur quatre ans pour construire des infrastructures favorables aux affaires et au commerce, comme des ports, des chemins de fer, des aéroports et des autoroutes, au moyen d'un nouveau fonds pour les projets d'intérêt national et du nouveau Fonds pour la diversification des corridors commerciaux.
- Fournir 1,5 milliard de dollars pour déployer un réseau électrique est-ouest, un projet de transport électrique d'intérêt national mis au point avec les provinces, les territoires, des partenaires autochtones et des parties prenantes.
- Favoriser le libre-échange au Canada d'ici le 1^{er} juillet en déposant un projet de loi visant à éliminer toutes les barrières fédérales au commerce interprovincial et à la mobilité de la main-d'œuvre, et à supprimer toutes les dérogations fédérales prévues par l'Accord de libre-échange canadien.
- Réduire les formalités administratives en exigeant de tous les ministères fédéraux pertinents, comme Transports Canada, Ressources naturelles Canada ainsi qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, de prendre des mesures pour éliminer les règles désuètes ou inutiles, réduire les doublons ou les chevauchements avec les réglementations provinciales, et rationaliser l'administration des réglementations et la prise de décisions réglementaires.
- Accélérer la construction de grands projets en mettant en place un « guichet unique » pour les décisions liées aux projets par l'intermédiaire d'un Bureau des grands projets fédéraux, en exigeant du nouveau Bureau fédéral des grands projets fédéraux qu'il rende une décision finale dans un délai maximal de deux ans, et en allant de l'avant avec le principe de « Un projet, une évaluation ».

La FCM continuera de faire pression pour la modernisation du cadre fiscal municipal afin de veiller à ce que nos collectivités disposent des ressources dont elles ont besoin pour renforcer le pays. Nous suivrons également de près les mesures et initiatives visant à soutenir le commerce, à mettre en place un protocole efficace d'évaluation des impacts, et à établir des corridors nationaux de transport d'énergie.

La FCM a réclamé des investissements dans le renouvellement des infrastructures pour réparer et renouveler les infrastructures essentielles, soutenir les collectivités rurales, améliorer la connectivité numérique, élargir les transports en commun, et permettre l'augmentation de l'offre de logements.

En matière d'infrastructures, le Parti libéral s'est engagé à :

- Investir 2 milliards de dollars sur deux ans pour bâtir des infrastructures qui rassemblent les communautés, en collaborant d'abord avec les municipalités qui démontrent un progrès au niveau du logement.
- Baisser de moitié les redevances d'aménagement municipales pour les bâtiments résidentiels à logements multiples pendant une période de cinq ans, en travaillant avec les provinces et les territoires pour veiller à compenser la perte de recettes municipales par un investissement fédéral de 6 milliards de dollars dans la construction d'infrastructures nécessaires au logement.
- Investir dans les infrastructures d'intérêt national et de diversification du commerce, ainsi que dans les solutions de transport en commun en milieu rural et les infrastructures d'atténuation des catastrophes.
- Poursuivre les engagements existants du gouvernement précédent, notamment en ce qui concerne le Fonds pour le transport en commun du Canada (FTCC), le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL), le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL) et le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC).

La FCM appuie la mise en œuvre d'infrastructures durables pour un pays plus fort. Nous prônerons pour la mise en place d'un partenariat national pour la prospérité, qui servira à améliorer les infrastructures essentielles et à investir dans les collectivités rurales et nordiques, dans les infrastructures de transport en commun, et dans les systèmes d'eau potable et d'eaux usées.

La FCM a réclamé des mesures pour rendre les logements plus abordables en stimulant la construction de logements, en relevant les défis du logement rural, et en développant des projets d'habitations à but non lucratif. **La FCM a également demandé que l'on mette fin à l'itinérance en tirant parti des solutions locales** qui augmentent le nombre de logements abordables et de logements avec services de soutien, que du financement soit offert pour les refuges et les services intégrés et pour le logement des personnes réfugiées, qu'une allocation de logement soit instaurée pour les personnes à risque.

En matière de logement et d'itinérance, le Parti libéral s'est engagé à :

- Créer Maisons Canada au moyen d'un investissement de 11,8 milliards de dollars sur 4 ans, pour permettre au gouvernement fédéral d'agir en tant que promoteur, de bâtir sur des terrains publics, d'investir dans le secteur de la construction, et de former la main-d'œuvre nécessaire à l'augmentation de l'offre de logements, en :
 - Fournissant plus de 25 milliards de dollars de financement aux constructeurs novateurs de maisons préfabriquées au Canada;
 - Injectant 10 milliards de dollars dans le financement et le capital de logements à faible coût qui appuient les Canadiens et Canadiennes à revenus faibles ou moyens. Cela comprendra notamment des logements pour les étudiants, les aînés, les anciens combattants, les Autochtones et les personnes handicapées, ainsi que des refuges et autres types de logements.
- Éliminer la TPS pour les acheteurs d'une première maison, pour un coût de 1,57 milliard de dollars sur quatre ans.
- Réinstaurer la disposition fiscale spéciale pour les constructeurs de maisons, connue sous le nom de déduction pour amortissement pour les immeubles locatifs collectifs, pour un coût de près de 1,13 milliard de dollars sur quatre ans.

- Faciliter la conversion de structures existantes en logements abordables, pour un coût de 138 millions de dollars sur 4 ans.
- S'appuyer sur le succès du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL), en réduisant davantage la paperasse, les restrictions de zonage et autres formalités administratives liées au logement, et en rendant publics les progrès obtenus par les municipalités pour accélérer l'émission de permis et les échéanciers d'approbation.
- Accélérer les approbations en réformant et en simplifiant les codes nationaux du bâtiment, en éliminant les inspections redondantes et en rationalisant les règlements sur les logements modulaires et préfabriqués.

Les municipalités sont des partenaires essentielles pour accroître l'offre de logements et lutter contre l'itinérance. La FCM veillera à ce que le nouveau gouvernement soutienne non seulement la construction de logements, mais aussi qu'il rende permanents les programmes de prévention de l'itinérance et comble le déficit de financement annuel des programmes de lutte contre l'itinérance. Le gouvernement fédéral doit répondre aux besoins de logement des personnes réfugiées en mettant en place des mesures préventives comme l'instauration d'une prestation de logement transférable pour les personnes à risque.

La FCM a demandé des solutions pour assurer la sécurité des collectivités, notamment en apportant des modifications fondées sur des données factuelles au système de mise en liberté sous caution, en optimisant les effectifs de la GRC et en menant des consultations approfondies avec les municipalités sur l'avenir des services de police contractuels, particulièrement la hausse des coûts, en améliorant les soins de santé mentale et de toxicomanie, et en travaillant ensemble pour lutter contre la criminalité.

En matière de sécurité publique, le Parti libéral s'est engagé à :

- Fournir un nouveau financement de 1,17 milliard de dollars à la GRC afin de recruter 1000 agents supplémentaires, et d'investir pour mettre fin au trafic de drogue et d'êtres humains.
- Lutter contre la drogue, y compris le fentanyl et ses précurseurs, les armes illégales, et empêcher les gangs de voleurs de voitures de les faire sortir clandestinement du pays, notamment en renforçant l'ASFC avec de nouveaux agents et de nouvelles technologies pour améliorer la sécurité aux frontières.
- Renforcer les directives de détermination des peines afin que ces dernières soient plus sévères pour les récidivistes coupables de vol de voitures, de crimes violents ou d'affiliation au crime organisé.
- Fournir un soutien urgent et immédiat face à la crise des surdoses en ajoutant 500 millions de dollars au Fonds d'urgence pour le traitement afin d'aider les municipalités, les communautés autochtones et les organisations communautaires de soins de santé à faire face à la crise des drogues toxiques et des surdoses.

La FCM continuera de plaider en faveur pour des modifications au système canadien de mise en liberté sous caution, de l'allègement de la charge financière des municipalités au moyen d'un cadre fiscal modernisé, et de l'amélioration des soins de santé mentale et de toxicomanie. Le gouvernement fédéral doit s'engager à mener des consultations approfondies auprès des municipalités sur les décisions concernant l'avenir des services de police contractuels de la GRC.

La FCM a fait appel pour de l'aide afin de bâtir des collectivités résilientes aux répercussions des changements climatiques, notamment en investissant dans les infrastructures résilientes, les mesures d'intervention en cas de catastrophe, les aides financières en cas de catastrophe, et en appuyant les solutions fondées sur la nature.

En matière de résilience climatique, le Parti libéral s'est engagé à :

- Fournir 500 millions de dollars de financement pour l'atténuation des catastrophes et le rétablissement afin d'aider les communautés à se rétablir à la suite de catastrophes naturelles.
- Financer les rénovations domiciliaires afin de réduire les risques liés aux inondations, aux feux de forêt et à d'autres phénomènes météorologiques extrêmes pour les ménages.
- Fournir 450 millions de dollars pour mettre en œuvre le Programme national d'assurance contre les inondations au Canada d'ici avril 2026 pour appuyer les propriétaires qui veulent réduire leur exposition à des risques climatiques dans l'avenir.
- Les logements subventionnés par le gouvernement fédéral ne seront pas bâtis dans des endroits à fort risque d'inondation et de feux de forêt.
- Fournir 756 millions de dollars sur 4 ans pour favoriser la création d'au moins 10 nouveaux parcs nationaux et aires marines protégées; et soutenir la création de 15 nouveaux parcs urbains et espaces verts dans les municipalités.
- Accorder la priorité à l'infrastructure naturelle, comme les zones boisées et les milieux humides.
- Donner la priorité aux infrastructures naturelles, telles que les zones forestières et les zones humides, et réhabiliter les écosystèmes sensibles grâce à un nouveau financement de 500 millions de dollars.

Les collectivités canadiennes ont besoin de financement prévisible et à long terme d'atténuation des catastrophes pour les infrastructures, dont la charge administrative est réduite pour soutenir les collectivités de toutes tailles. La FCM continuera de plaider en faveur de mesures qui protègent la population et, qui lui permet de réaliser des économies. Lorsque des feux de forêt, des inondations et d'autres catastrophes se produisent, tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble pour soutenir le rétablissement et permettre aux collectivités de reconstruire en mieux.

La FCM a réclamé des investissements afin que les collectivités rurales, nordiques et éloignées puissent exploiter pleinement leur potentiel, notamment en améliorant les infrastructures, en renforçant la sécurité et la connectivité, et en proposant de meilleures options de logement.

En matière de prospérité des collectivités rurales, nordiques et éloignées du Canada, le Parti libéral s'est engagé à :

- Fournir 2 milliards de dollars pour bâtir l'économie de l'Arctique en bâtissant plus de ports, de routes, de chemins de fer et d'infrastructures énergétiques, et en mettant l'accent sur des infrastructures à double usage qui feront croître notre économie, renforceront notre partenariat avec les communautés autochtones et garantiront notre souveraineté.
- Fournir 250 millions de dollars en nouveau financement afin de renverser une réduction antérieure du Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural.
- Investir 2,5 milliards de dollars sur deux ans dans l'infrastructure numérique, y compris les infrastructures pour l'IA, les solutions en matière de chaîne d'approvisionnement numérique, les services d'internet haute vitesse et la fiabilité des services de téléphonie cellulaire pour connecter les communautés et assurer leur sécurité.

La FCM suivra de près la mise en œuvre de ces engagements et continuera de représenter les intérêts des collectivités rurales, nordiques et éloignées pour l'amélioration des infrastructures et la mise en place de meilleures options de logement qui répondent aux réalités uniques des collectivités de petite taille.

Prochaines étapes

La FCM soutiendra les engagements qui investiront dans les collectivités, notamment les mesures de financement des infrastructures municipales essentielles, ainsi que l'engagement de ce gouvernement à poursuivre et à élargir les volets de financement existants.

Tout au long de la prochaine législature, nous interviendrons auprès du gouvernement fédéral pour faire avancer les grandes priorités municipales et représenter les intérêts des collectivités que nous représentons. Nous continuerons à préconiser la santé financière des gouvernements municipaux et à faire valoir qu'ils doivent disposer des ressources nécessaires pour bâtir des collectivités plus fortes et plus résilientes. Ensemble, nous sommes plus forts. La FCM est prête à travailler en tant que partenaire stratégique du gouvernement fédéral au sein d'Équipe Canada.

La FCM incite tous ses membres à établir des relations constructives avec leurs députées et députés. En collaborant, nous pouvons bâtir un avenir plus prometteur pour toute la population.